

S O M M A I R E
MODULES A OPTION
1er semestre / 2019-2020
DFASM1 et DFASM2

	Page
I - GENERALITES	2
II - TABLEAU SYNOPTIQUE	
- 1er semestre (2019-2020)	6
- 2ème semestre (2019-2020)	
III - PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	
■ au 1er semestre	
MO01 - Anatomie descriptive et topographique	9
MO02 - Alcoologie et principales addictions associées (Non enseigné en 2019-2020)	10
MO03 - Anesthésie et réanimation	11
MO04 - Cinéma, Littérature et médecine II : Sciences, médecine et société	13
MO05 –Posture éducative	17
MO07 - Médecine psychosomatique	22
MO08 – Apprendre à construire une réflexion éthique en inter-professionnalité dans le cadre de situations cliniques complexes	24
MO10 - Rôle de médecin généraliste en matière de prévention	27
MO11 - Rhumatologie (enseignement complémentaire)	28
MO12 - Transplantation et organes artificiels	29
MO16 - Chirurgie plastique et maxillo-faciale	31
MO18 – Immunologie translationnelle : données humaines - Modèles Animaux	33
MO25 - Pathologies neurologiques et Explorations fonctionnelles	35
■ au 2ème semestre (cf le fascicule du 2^e semestre) (début janvier 2020)	
MO14 - Antibiothérapie pratique	
MO15 - Neurobiologie et psychopathologie : l'approche neurobiologique des troubles mentaux	
MO06 - Histoire de la médecine "Médecine, santé, société : histoire et enjeux"	
MO17 - Médecine interne (enseignement complémentaire)	
MO21 - Stratégie des examens de laboratoire	
MO22 - Initiation au cadre spécifique d'exercice professionnel du Service de Santé des Armées	
MO23 - Clinique et génétique des pathologies du développement (Non enseigné en 2019-2020)	
MO24 - Santé et migrations	
MO26 - C2i-Niveau 2 "Métiers de la santé" / Certificat informatique et internet	
MO27 - Médecines complémentaires et leur place dans la pratique médicale	
MO28 - Application de l'activité physique à la santé	

MO29 - Apprentissage des bases chirurgicales par l'e-learning et la simulation (*)

MO30 - Médecine et méditation – Relation à soi et relation à l'autre

MO31 – Engagement bénévole en association ou institution annexe (*)

(*) Attention. : les formulaires de pré-candidatures à compléter pour s'inscrire à ces modules seront mis en ligne en 'annexe' en octobre ou en novembre au plus tard pour ces deux modules : MO29 – MO31. Les étudiants ne participeront pas aux choix publics du mois de janvier 2020 si leur candidature est acceptée.

IV	MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES	32
	POUR LES MODULES A OPTION (2019-2020)	33
	- Formulaire de demande de dispense de module à option	
	CE FORMULAIRE EST EN 'ligne' en 'annexe' sur le site de la Faculté (onglet : formations / 2^e cycle / Modules à options)	
	-	

MODULES A OPTION DU 2^{ème} CYCLE

I - MODALITES DE CHOIX

1) Quel module à option choisir ?

Les enseignements à option s'adressent aux étudiant(e)s de DFASM1 et du DFASM2. Le niveau d'études requis est mentionné pour chaque module dont la présentation est faite dans le tableau de la page 3.

L'étudiant(e) choisit le module correspondant à son année d'études dans la limite du nombre de places réservées à chaque module.

2) Après un 1er échec à un module à option

Les inscriptions pour un module donné sont prises pour **un seul semestre de l'année universitaire**. Elles ne sont pas automatiquement reconduites l'année suivante même en cas d'échec.

De ce fait, **tou(te)s** les étudiant(e)s ayant subi un échec au module à option, sont tenu(e)s de se réinscrire l'année suivante afin de préciser leur option pour l'année universitaire 2019-2020 : **renouvellement** de leur précédente inscription au même module, dans la limite des places disponibles ou **changement** de module.

II - NOUVEAU REGIME / DFASM1 (depuis octobre 2013) et DFASM2 (dès octobre 2014)

1) Réglementation

Elle relève de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du 2^{ème} cycle des études médicales.

Conformément à l'**article 5**, la formation en 2^{ème} cycle comprend :

"- un tronc commun permettant d'atteindre les objectifs définis précédemment :

- **un parcours personnalisé pluriannuel au cours duquel l'étudiant pourra choisir :**

1. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire

2. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié

3. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Le parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies parmi des formations dispensées à l'université. Elles sont de préférence en continuité avec les unités librement choisies au cours du premier cycle. Des parcours types peuvent être proposés par les unités de formation et de recherche.

Le référentiel de compétences génériques, les objectifs de la formation et les recommandations pédagogiques qui s'y rapportent, les items correspondant aux enseignements du tronc commun ainsi que les propositions d'unités d'enseignement pouvant correspondre aux parcours personnalisés sont développés en annexe du présent arrêté."

L'article 7 précise également :

"La formation comprend les unités d'enseignement du tronc commun, **des unités d'enseignement librement choisies** par l'étudiant sur une liste fixée par l'université. Les unités

d'enseignement du tronc commun représentent au **minimum 80% et au maximum 90%** du total des enseignements".

2) Obligations de validation

A partir d'octobre 2013, **tous** les étudiants inscrits en **DFASM1** devront valider **trois** autres modules à option, avant la fin du DFASM2 à raison de :

- 2 modules à option en DFASM1 au(x) 1er **et/ou** 2ème semestre(s)
- 1 module à option en DFASM2 au(x) 1er **et/ou** 2ème semestre(s)

3) Modalités de choix

Le choix s'effectue selon la liste des modules à option enseignés à la Faculté de Médecine dans le cadre du **parcours personnalisé**, sans plus aucune obligation de choix des modules à option de la liste ministérielle.

Les **choix** des modules à option de DFASM1 et de DFASM2 s'effectueront selon le calendrier et l'ordre d'appel précisés au paragraphe III, 6.

4) Dispense ou équivalence

Une **dispense** de module à option est accordée aux étudiants ayant :

- effectué un séjour d'études ERASMUS dans une faculté européenne, à raison d'un module à option par semestre à l'étranger,
- exercé des fonctions de moniteur de TP de sciences fondamentales,
- validé une UE de master d'au moins 3 ECTS (hors stage en laboratoire, langues et compte rendu bibliographique)

5) Pour obtenir la validation des modules à option, les étudiant(e)s devront choisir leurs deux modules annuels :

- pour le **premier** module enseigné au **1er semestre** : participation au choix public qui aura lieu le **jeudi 26 septembre 2019, en salle 212 du Forum (sous réserve) cf ENT**

Ordre d'appel : de : **Uz... en remontant vers A**

Choix à **09h00** pour les promotions réunies de DFASM2 et DFASM1 (par groupe de 5)

Les étudiants qui ne souhaitent pas participer à ce choix pour le 1er semestre devront le faire savoir par mél à chefscol.medecine@unistra.fr pour le 18 septembre 2019.

- pour le **deuxième** module enseigné au **2ème semestre** : participation au choix public qui aura lieu le **Mercredi 29 septembre 2020, à 09h00 en Salle 113 du Forum (sous réserve) cf ENT**

Ordre d'appel : de **Va... en descendant vers Z** (ordre inverse de celui du premier semestre). **Entrée** dans la salle par groupe de 5 étudiants.

Choix à **9h00** pour les promotions réunies de DFASM2 et DFASM1.

Les étudiants qui ne souhaitent pas participer à ce choix pour le 2ème semestre devront le faire savoir par mél à chefscol.medecine@unistra.fr pour le 13 janvier 2020.

Le choix public s'effectue en classant les promotions de DFASM1 et DFASM2 en une seule liste alphabétique. L'ordre d'appel est défini par tirage au sort de la lettre et du sens (en

descendant vers Z ou en remontant vers A). Au 2ème semestre, c'est l'ordre inverse qui préside au choix. L'année suivante, une nouvelle lettre est tirée au sort.

IV - CAS PARTICULIER

M.O. d'Anatomie descriptive (MO01)

Les **inscriptions** (20 places) pour ce module à option sont à prendre directement au secrétariat de l'Institut d'Anatomie Normale, **jusqu'au 15 septembre 2019**.

MODULES A OPTION (2019-2020)

c) 1er semestre

Code page	Intitulé	Inscr. max.	Cours TP	Horaires (sous réserve) (cf ENT – EMPLOIS du temps)	Amphithéâtre (cf ENT – emplois du temps)	Coordonnateurs
	ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE (4) / MO01	20 (2)	20h TD +10h Diss.	MERCREDI 12h00 à 14h00	SALLE DISSECTION ANATOMIE NORMALE du	Pr P. CLAVERT (Inst. Anat.Normale/HC)
	ALCOOLOGIE ET PRINCIPALES ADDICTIONS ASSOCIEES (1)(4)/MO02	62	20h CM	MARDI 18h30 à 20h30	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1^{er} semestre	Pr ? (Méd.B / HC)
	ANESTHESIE ET REANIMATION MEDICALE (1)(4)/ MO03	40 à 60	24h CM +6h TD	LUNDI 14h00 à 16h00	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Dr O. COLLANGE (Anesthésie/NHC)
	CINEMA, LITTERATURE ET MEDECINE II : Sciences, médecine et société (1) (4) / MO04	24	25h CM et TD	MARDI 18h30 à 21h00 18h45 à 21h15	SALLE (1 ^{er} étage) (ss réserve) ANATOMIE PATHOLOGIQUE 1 ^{er} semestre	Mme Pre RASMUSSEN (Dépt. Hist. Méd.) (Inst. Ana. Path. / HC)
	MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE (1)(4) / MO07	30 à 40	12h30 CM 17h30 TD	JEUDI 18h30 à 19h45	AMPHI PSYCHIATRIE (ss réserve) 1 ^{er} semestre	Pr G. BERTSCHY (Serv. Psych. II/HC)
	Apprendre à construire une réflexion éthique en inter professionnalité dans le cadre de situations cliniques complexes (1)(4) / MO08	30 à 40	4x2h30 + Travail personnel	LUNDI 13h00 à 15h30 Uniquement sous forme de 4 séances de moins de 3 heures- successives les : 18/11* – 09/12 - 16/12 et 02/12	(IFSI des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg : 1 ^{er} semestre	Pr L. CALVEL (Soins palliatifs)

	ROLE DU MEDECIN GENERALISTE EN MATIERE DE PREVENTION (1) (4)/ MO10	40 à 60	24h CM	LUNDI 14h00 à 16h00 ou 18h30 à 20h30	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) (13h30 à 15h30 / 14h-16h) 1 ^{er} semestre	Pr Ass. M. KOPP (Dept.M.G./Fac))
	RHUMATOLOGIE (1) (4) / MO11 (Enseignement complémentaire)	40 à 60 A2	22h CM	LUNDI 14h00 à 16h00	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Pr J. SIBILIA (Serv. Rhumato./HP)
	TRANSPLANTATION ET ORGANES ARTIFICIELS (1) (4) / MO12	40 à 60	24h CM	MARDI 18h30 à 20h30	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Pr Ph. WOLF (Direction HUS)
	CHIRURGIE PLASTIQUE ET MAXILLO-FACIALE (1) (4) / MO16	40 à 60	24h CM	LUNDI ou MARDI 14h00 à 16h00 ou 18h30 à 20h30	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Dr F. BODIN (Stomatologie / HC)
	IMMUNOLOGIE TRANSLATIONNELLE :DONNEES HUMAINES-MODELES ANIMAUX (1) (4) / MO18	40 à 60	20h CM	LUNDI ou MARDI ou MERCREDI 14h00 à 16h00 ou 18h30 à 20h30	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Pre KORANOW (Immunopatho/NHC)
	PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES (1)(4) / MO25	40 à 60	22h CM	LUNDI 14h00 à 16h00	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Pr P. BOURGIN Dr E. RUPPERT (Serv. Neurologie/HP)

	POSTURE EDUCATIVE / CONTRIBUER A EDUQUER LES PATIENTS TOUT EN LES SOIGNANTS (1)(4) / MO05	5 à 10	22h CM	LUNDI 14h00 à 16h00	SALLE (cf ENT – EMPLOIS du TEMPS) 1 ^{er} semestre	Pr T. PELACCIA Dr C. SORDET (Hygiène / HC)
Diss : dissection (2) Cas particulier p.3	TOTAL (le nombre de places peut changer en fonction du nombre d'inscrits aux enseignements de master, etc)		(4) Cf. remarques au bas du tableau du 2 ^{ème} semestre. (1) Participation obligatoire au choix du Jeu di 26 septembre 2019 à 09h00, en salle 212 du Forum (pour DFASM1 et DFASM2)			

*N.B. : 1^{ère} séance durant la période de révision des examens de novembre 2019 (**MO08**)

d) 2^{ème} semestre (cf fascicule du 2^e semestre – janvier 2020 à mai 2020)

**MODULE A OPTION "MO01 - ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

Mercredi de 12h00 à 14h00

20h de TD + 10h de dissection

1er semestre : du 02.10.19 au 06.11.19

Salle de dissection de l'Institut d'Anatomie Normale

I - GENERALITES

- Module réservé aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2, **sur volontariat**.
- Inscriptions : 24 étudiant(e)s au maximum
- Modalités d'inscription : en raison de la spécificité de ce module qui exige la participation à des dissections, ce module **ne sera pas proposé au choix** public du 1er semestre. Les étudiant(e)s intéressé(e)s devront s'inscrire **avant le 20 septembre 2019** au secrétariat de l'Institut d'Anatomie Normale, dans la limite des 20 places disponibles, selon l'ordre d'arrivée des étudiant(e)s.

II - PROGRAMME DES COURS

1) Contenu de la formation

L'enseignement comporte 20h d'Anatomie sur le Vivant et 10h de dissection.

Le programme d'Anatomie sur le Vivant permet d'envisager l'anatomie topographique sous sa forme de sémiologie normale des principaux appareils. Il a été enseigné lors du premier semestre du DFASM3.

La dissection d'une région du corps pendant 5 séances de 2h permet de mettre en évidence l'anatomie descriptive des structures et l'agencement de la région.

2) Calendrier des séances

Les étudiant(e)s inscrit(e)s participeront aux 5 séances de dissection.

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu à l'issue des séances de dissection, la date à préciser avec l'enseignant.
- de 12h00 à 14h00
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Le contrôle des connaissances prend en compte :
 - la démonstration d'une entité anatomique sur le sujet vivant (question tirée au sort, notée sur 20).
 - la qualité de la dissection faite pendant les 5 séances et son commentaire oral (notés sur 20).

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO01 ANATOMIE DESCRIPTIVE

Coordonnateur :

Professeur Pr CLAVERT Philippe : philippe.clavert@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeur LE MINOR Jean-Marie : leminor@unistra.fr
 Docteur KOCH Guillaume : guillaume.koch@chru-strasbourg.fr

+ : Institut d'Anatomie Normale

**MODULE A OPTION "MO02 - D'ALCOOLOGIE"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

NON ENSEIGNE EN 2019-2020

Mardi de 18h30 à 20h30

20h de cours

1er semestre : **pas de cours en 2019-20**

I - GENERALITES

Module ouvert aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2

- Inscriptions maxima : de 40 à 60 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le ~~mercredi 28 septembre 2016, à 09h00~~ **en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**
- Cet enseignement est dispensé en 2015-2016. **Il ne le sera pas en 2015-2016.**

II - PROGRAMME DES COURS (22h)

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu **le Jeudi 21 janvier 2016**
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : Examen écrit comportant 10 Q.R.O.L. (questions à réponses ouverte et longue)
- Cf. page 2, paragraphe II

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO02 - ALCOOLOGIE

Coordonnateur :

Professeur ????

Collaborateurs :

Professeur	KOPFERSCHMITT Jacques	(2h) :	Jacques.Kopferschmitt@chru-strasbourg.fr
Docteurs	Mme BONNEWITZ Marie-Louise***	(7h) :	marielouise.bonnewitz@ch-saverne.fr
	Mme GAUGLER-RINCKWALD Elise	:	elise.gaugler@chru-strasbourg.fr
	Mme JUTZ-WEBER Denise	:	denise.jutz@chru-strasbourg.fr
Docteur	Mme KEMMEL Véronique	(1h) :	kemmel@unistra.fr ou
	ROHMER Jean-Georges+	(3h) :	Jean-Georges.Rohmer@chru-strasbourg.fr veronique.KEMMEL@chru-strasbourg.fr
Monsieur	KUSTERER Marc*	(4h) :	Marienbronn.cssr@wanadoo.fr (à l'attention de M.Kusterer)

* Directeur - CSSRA Marienbronn - 67250 LOBSANN - Vice-Président de la FNESAA
Les Rives de l'Etoile - 3 passage Clara Malraux - 67000 STRASBOURG

+ Service de Psychiatrie I et II - Hôpital Civil

++ 30 boulevard d'Anvers - 67000 STRASBOURG

*** C.C.A.A. - Hôpital Civil - Rue de la Côte - 67700 Saverne

**MODULE A OPTION "MO03 - D'ANESTHESIE ET
DE REANIMATION"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

Lundi de 14h00 à 16h00 24 heures de cours (+ 6h de TD facultatifs)

1er semestre : **du 28.10.19 au 03.12.20**

Enseignement dirigé : CESU

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de **DFASM1** et DFASM2
- Inscriptions maxima : de 40 à 60 étudiant(e)s
- Inscriptions minima : 15 candidat(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. L'**entrée dans la salle** s'effectuera par **petits groupes de 5 étudiants**.

II - PROGRAMME DES COURS ET DES TRAVAUX DIRIGES

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

TRAVAUX DIRIGES (organisés à l'UNISIMES)

- 2 séances de 3 heures :**
- Accès aux voies aériennes
 - Gestion des troubles du rythme cardiaque

Les dates seront communiquées ultérieurement. Elles seront fixées de manière à ne pas interférer avec d'autres heures d'enseignement. Inscription auprès du secrétariat du Pr COLLANGE. Les dates seront communiquées ultérieurement.

III - MANUELS RECOMMANDES

Le polycopié du module à option sera en vente à l'Amicale au début de l'enseignement.

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le Lundi 20 janvier 2020 (sous réserve)
- Examen de rattrapage en septembre
- L'épreuve comprendra
 - un **examen écrit**, de 1h00, noté sur 10, comportant :
 - 20 QCM (dont 20% au maximum sans patron de réponse), notées sur 4
 - 2 questions rédactionnelles à partir de cas cliniques, notées sur 6
 - un **examen oral**, sous forme d'entretien devant deux enseignants de la spécialité; chaque enseignant note sur 5
- Cf. page 2, paragraphe II

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO03 - d'ANESTHESIOLOGIE et de REANIMATION

Coordonnateur :

Professeur	COLLANGE Olivier	Olivier.Collange@chru-strasbourg.fr
	Secrétariat	jennyfer.zimmermann@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeurs	DIEMUNSCH Pierre	Pierre.Diemunsch@chru-strasbourg.fr
	MULLER André	Andre.Muller@chru-strasbourg.fr
Docteur(e)s	MERTES Paul-Michel	paul-michel.mertes@chru-strasbourg.fr
	POTTECHER Julien **	Julien.Pottecher@chru-strasbourg.fr
	BARTHEL Florian	florian.barthel@chru-strasbourg.fr
	Mme BIERMANN Céline	Celine.Biermann@chru-strasbourg.fr
	Mme CHAMARAUX-TRAN Thien-Ngha	thiennga.tran@chru-strasbourg.fr
	CHARTON Antoine	antoine.charton@chru-strasbourg.fr
	FISCHER François	francois.fischer1@chru-strasbourg.fr
	Mme GENGENWIN Nadine	Nadine.Gengenwin@chru-strasbourg.fr
	HAAS Emmanuel	emmanuel.haas@chru-strasbourg.fr
	MARCOUX Laurent	laurent.marcoux@chru-strasbourg.fr
	MEYER Alain	Alain.MEYER@chru-strasbourg.fr
OULEHRI Nora	nora.oulehri@chru-strasbourg.fr	
OULEHRI Walid	walid.oulehri@chru-strasbourg.fr	
PELACCIA Thierry	thierry.pelaccia@chru-strasbourg.fr	
TRITSCH Laurent	laurent.tritsch@sdis67.com	
ZAPPATERRA Matthieu	matthieu.zappaterra@chru-strasbourg.fr	

* : Service d'Anesthésie-Réanimation Chirurgicale - Hôpital de Hautepierre

** : Département Anesthésie / Nouvel Hôpital Civil

*** : SAMU / Hôpital Civil

**** : Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur - Nouvel Hôpital Civil

**MODULE A OPTION "MO04 - CINEMA, LITTERATURE et MEDECINE II"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

**Enseignement optionnel MO 04
Sciences Humaines et Sociales en Médecine
2018-2019**

Cinéma, littérature et médecine (II) : Sciences, médecine et société

Mardi de **18h45 à 21h15** ou 18h30 à 20h30
1er semestre : du 01.10.19 au 03.12.20

10 séances de cours 2h30

Lieu d'enseignement : Salle 23 AP (1^{er} étage), Institut d'Anatomie pathologique, Faculté de Médecine – sous réserve. (Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

Inscriptions : limitées à 24 étudiants. Le cours (module optionnel 04 de la Faculté de médecine) est mutualisé avec le master « Communication scientifique et technique ».

Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

Organisation :

Volume horaire global : 25 heures

Un cours d'introduction et de mise en route des travaux des étudiants.

9 blocs de cours de 2,5 heures (18h30-21h).

Une séance de restitution des travaux (en mars 2020) sera précisé ultérieurement

Examens :

L'assiduité et la participation active aux séances sont requises pour la validation de cet enseignement.

Janvier

Présentation d'un mémoire (7 pages) en rapport avec le contenu du cours :

Remise de mémoire par les étudiants : 11 février 2020

Rendu des notes et retour sur les mémoires le 11 mars 2020

Septembre (session de rattrapage)

Présentation d'un mémoire en rapport avec le contenu du cours.

Remise le 1^{er} septembre 2020

Présentation générale :

Le cours propose aux étudiants de poursuivre une réflexion sur la place de leur future activité professionnelle dans la société. Les interactions entre les sciences, la médecine et la société deviennent de plus en plus complexes au début du XXI^e siècle. La littérature et le cinéma sont saisis ici comme un point de départ et comme un outil d'analyse pour envisager la place de la maladie, de la santé et des soins dans notre société actuelle. En même temps, ils donnent accès aux représentations que se fait une société de sa médecine et de ses médecins.

Ainsi, tout en renouant avec des bases littéraires, ce cours incite les étudiants à lire et à analyser des discours et des réalisations cinématographiques en rapport avec leur future pratique professionnelle. En même temps, la littérature et le cinéma proposent aux étudiants de jeter un autre regard sur la souffrance, la maladie et la pratique médicale. Enfin, il s'agit de placer la médecine dans le contexte plus vaste de la culture et de la société. À partir du constat que l'émotion qui touche rend un savoir vivant (Claude Lanzmann, réalisateur du documentaire historique *Shoah* 1985), les cours prendront comme ancrage la projection d'une œuvre cinématographique, la présentation d'une démarche artistique ou la lecture d'un texte littéraire. Chaque séance s'organisera ensuite autour d'une analyse de l'œuvre présentée et d'une discussion générale entre tous les participants.

Thématique annuelle : L'hôpital et ses représentations : soins, vie, travail

Malade, chercheur, soignant, représentant, médecin : vous qui traversez un « hôpital » sans même le remarquer, vous êtes engagés dans une traversée du temps de la souffrance. Les étudiants en médecine font progressivement à travers leurs stages la rencontre du lieu de travail de ceux qui se sont engagés pour soigner et pour soulager. L'ensemble est trop vaste pour ne pas s'y perdre. Les murs et façades sont parfois si imposants, si impersonnels qu'ils dissuadent de s'y arrêter un instant, pour imaginer leur vie intérieure. Et pourtant, rares sont les lieux qui sont investis d'autant de projections et de fantasmes dans notre imaginaire collectif que celui de l'hôpital. A l'image de la médecine du xx^e et du xxi^e siècle, un centre hospitalier est complexe. Il est un lieu de soins, de travail et aussi de vie.

Entre lieu de prodige et d'espoir, centre de tri et de diagnostic, refuge sanitaire et social, les grands centres hospitaliers (et universitaires) de la deuxième moitié du xx^e siècle sont des ensembles hétérogènes et multifonctionnels, souvent déroutants et secrets. Malgré leur place centrale dans notre système de soins, ceux qui les fréquentent pour y être soignés ou pour y officier ne s'y attardent pas. N'y réfléchissent guère. Loin des stéréotypes du progrès, de la rationalité bureaucratique ou de la froideur des techniques médicales actuelles, l'ambition de ce cours consiste à s'interroger avec les étudiants en formation dans ce lieu sur ses réalités multiples et de l'aborder différemment pour y découvrir aussi un univers caché, une vie quotidienne qui associe humains et techniques dans un espace dédié à la lutte obstinée pour soigner. L'objectif du cours consiste à proposer aux étudiants des pistes de réflexion pour les aider à trouver leur place juste dans cet univers foisonnant qui peut se révéler aussi déroutant que séduisant et formateur.

Programme des cours : L'hôpital et ses représentations : soins, vie, travail

DATES ET LIEUX DE COURS sur l'ENT (emplois du temps) :

Thématique par dates de cours cf. l'ENT :

- Introduction générale à la thématique
- Le médecin maître chez lui à l'hôpital : aura professionnelle, rôle providentiel
- Un lieu de soins enfermé dans ses murs ? La naissance des CHU et après
- Au Metropolitan Hospital de New York : ausculter la société
- Un lieu de fantasmes et de hantises (1)
- Accueil, enfermement, exclusion
- Un lieu de fantasmes et de hantises
- Au théâtre de la détresse : le service des urgences psychiatriques de l'Hôtel Dieu
- Des lieux, des bâtiments, des espaces : concevoir l'hôpital aujourd'hui

Le : 10 - 12 mars 2020 - Restitution des mémoires.

II - PRESENTATION GENERALE

Le cours propose aux étudiants de développer une réflexion sur la place de leur future activité professionnelle dans la société. Les interactions entre les sciences, la médecine et la société deviennent de plus en plus complexes au début du XXI^e siècle. La littérature et le cinéma sont saisis ici comme un point de départ et comme un outil d'analyse pour envisager la place de la maladie, de la santé et des soins dans notre société actuelle. En même temps, ils donnent accès aux représentations que se fait une société de sa médecine et de ses médecins.

Ainsi, tout en renouant avec des bases littéraires, ce cours incite les étudiants à lire et à analyser des discours et des réalisations cinématographiques en rapport avec leur future pratique professionnelle. En même temps, la littérature et le cinéma proposent aux étudiants de jeter un autre regard sur la souffrance, la maladie et la pratique médicale. Enfin, il s'agit de placer la médecine dans le contexte plus vaste de la culture et de la société. A partir du constat que l'émotion qui touche rend un savoir vivant (Claude Lanzmann, réalisateur du documentaire historique Shoah 1985), les cours prendront comme ancrage la projection d'une œuvre cinématographique, la présentation d'une démarche artistique ou la lecture d'un texte littéraire. Chaque séance s'organisera ensuite autour d'une analyse de l'œuvre présentée et d'une discussion générale entre tous les participants.

Thématique annuelle :

L'hôpital et ses représentations : soins, vie, travail

Malade, chercheur, soignant, représentant, médecin : vous qui traversez un « hôpital » sans même le remarquer, vous êtes engagés dans une traversée du temps de la souffrance. Les étudiants en médecine font progressivement à travers leurs stages la rencontre du lieu de travail de ceux qui se sont engagés pour soigner et pour soulager. L'ensemble est trop vaste pour ne pas s'y perdre. Les murs et façades sont parfois si imposants, si impersonnels qu'ils dissuadent de s'y arrêter un instant, pour imaginer leur vie intérieure. Et pourtant, rares sont les lieux qui sont investis d'autant de projections et de fantasmes dans notre imaginaire collectif que celui de l'hôpital. A l'image de la médecine du XX^e et du XXI^e siècle, un centre hospitalier est complexe. Il est un lieu de soins, de travail et aussi de vie.

Les étudiants en médecine font progressivement à travers leurs stages la rencontre de l'hôpital comme lieu de travail. Entre lieu de prodige et d'espoir, centre de tri et de diagnostic, refuge sanitaire et social, les grands centres hospitaliers (et universitaires) de la deuxième moitié du XXe siècle sont des ensembles hétérogènes et multifonctionnels, souvent déroutants et secrets. Malgré leur place centrale dans notre système de soins, ceux qui les fréquentent pour y être soignés ou pour y officier ne s'y attardent pas. N'y réfléchissent guère. Loin des stéréotypes du progrès, de la rationalité bureaucratique ou de la froideur des techniques médicales actuelles, l'ambition de ce cours consiste à s'interroger avec les étudiants en formation dans ce lieu sur ses réalités multiples et de l'aborder différemment pour y découvrir aussi un univers caché, une vie quotidienne qui associe humains et techniques dans un espace dédié à la lutte obstinée pour soigner. L'objectif du cours consiste à proposer aux étudiants des pistes de réflexion pour les aider à trouver leur place juste dans cet univers foisonnant qui peut se révéler aussi déroutant que séduisant et formateur.

III - PROGRAMME DES COURS

Thème annuel de la programmation : "L'hôpital et ses représentations : soins, vie, travail".

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances comprend :

- l'assiduité aux cours requise pour se présenter aux deux sessions d'examen.
- la présentation d'un mémoire (minimum 10 pages) en rapport avec le contenu du cours à remettre **avant le 03 mars 2020**. Rendu des notes et retour des mémoires le ME 16 avril 2020.

Les mêmes modalités seront en vigueur pour la session de septembre : remise du mémoire **avant le 1er septembre 2020**). Cf. page 2 Paragraphe II

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO04 - CINEMA, LITTERATURE ET MEDECINE II

Coordonnateurs:

- Joël Danet (danet@unistra.fr)
- Christian Bonah (bonah@unistra.fr)

Collaborateurs :

- Marianna Scarforne, Faculté de Médecine, mscarfone@unistra.fr
- Marion Thomas, Faculté de Médecine, marion.thomas@unistra.fr

Secrétariat :

Thérèse Vicente, Faculté de médecine, DHVS : dhvs@unistra.fr
Bureau au rez-de-chaussée de l'Institut d'anatomie pathologique. Tel : 03 68 85 40 78

**MODULE A OPTION - «MO05 : posture éducative»
« Contribuer à éduquer les patients tout en les soignant »**

Lundi de 14h00 à 16h00 Volume horaire global : **22 heures de présentiel, avec présence obligatoire**

1er semestre : **(Nouveau cours enseigné en 2019-2020)**

Lieu d'enseignement : amphithéâtre de l'IFMK (Plus de précisions sur les dates et le lieu d'enseignement sont précisées par les enseignants responsables du module et en consultant l'ENT).

I – GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de **DFASM1** et DFASM2 :
dans la limite des 20 places disponibles, selon l'ordre d'arrivée des étudiant(e)s.
- Inscriptions maxima : 10 étudiant(e)s
- Inscriptions minima : 5 candidat(e)s

Modalités d'inscription : En raison de la spécificité de ce module ce module **ne sera pas proposé au choix** public du 1er semestre. Les étudiant(e)s intéressé(e)s devront s'inscrire **avant le 20 septembre 2019** :

Pour pouvoir candidater il convient d'envoyer un mail avec votre demande d'inscription au plus tard avant **le 19 septembre** aux responsables du module :

-Pr PELACCIA Thierry : pelaccia@unistra.fr

-Dr SORDET Christelle : christelle.sordet@chru-strasbourg.fr

Les modalités pour candidater se feront en entretiens individuels avec les étudiants souhaitant participer à cette formation, puis établissement d'une liste principale et d'une liste complémentaire dans la limite des places disponibles.

- Approche pédagogique : l'approche sera centrée sur l'apprenant et reposera essentiellement sur des méthodes actives par la découverte (Ammirati *et al.*, 2016). Une mise en situation simulée sous la forme de jeu de rôle sera proposée en début de séminaire, à laquelle participeront les étudiants en tant observateurs actifs (à l'aide de consignes d'observation et/ou de grilles d'observation critériées). Le patient sera joué par un patient formateur. Les étudiants seront divisés en deux sous-groupes de 16 personnes. Le jeu de rôle fera ensuite l'objet d'un débriefing en lien avec la thématique du séminaire, dans lequel tous les participants seront impliqués. Un temps de mise au point conceptuelle, sous la forme d'un exposé interactif, sera proposé. Les séminaires s'achèveront par de nouvelles mises en situation simulées, dans lesquelles les étudiants seront impliqués en tant que soignants. Le dernier séminaire, d'une de deux heures, visera à recontextualiser les apprentissages réalisés dans chaque séminaire, en impliquant les étudiants dans différents jeux de rôle retraçant le parcours du patient depuis l'entretien initial.

I – GENERALITES-CONTEXTE

Le nombre de pathologies chroniques (par exemple, le diabète, l’asthme, ou encore la polyarthrite rhumatoïde) s’est considérablement accru au cours des dernières décennies. Ces maladies touchent désormais 20 millions de personnes en France (Fourcade et al., 2017). Les causes sont multiples. On retrouve en particulier le vieillissement de la population, la modification de l’environnement (liée à la sédentarisation et à une alimentation plus riche et à l’augmentation des addictions), et les progrès importants de la médecine, qui demeurent toutefois insuffisants, ce qui conduit à transformer des pathologies autrefois mortelles en des pathologies chroniques (par exemple, le SIDA).

La prise en charge des pathologies aiguës est très différente de celle des pathologies chroniques. Dans le premier cas, le temps de prise en charge doit être le plus court possible, ce qui implique que le diagnostic et les décisions thérapeutiques soient rapidement identifiés. Dans le cadre des pathologies chroniques, le temps de la prise en charge est beaucoup plus long. Il doit de surcroît bénéficier d’un niveau bien supérieur d’adaptation et de personnalisation par rapport au patient. Ainsi, les capacités requises de la part des professionnels de la santé pour prendre en soin un patient souffrant d’une pathologie chronique ne sont pas les mêmes (OMS 1998).

Par ailleurs, le patient présentant une pathologie chronique acquiert, au fur et à mesure du vécu de sa maladie, une expertise profane, qui devra être adossée à l’expertise du professionnel de la santé afin d’assurer efficacement la gestion de la maladie (Vanier *et al.*, 2016). Le patient est donc amené à jouer un rôle actif dans la démarche de soins et dans la gestion de sa maladie.

Les études de santé, notamment médicales, permettent aux futurs professionnels de la santé de développer une posture de soins adaptée à la gestion des pathologies aiguës, dans lesquelles le patient joue un rôle généralement passif. En revanche, les étudiants sont insuffisamment formés à la prise en charge des maladies chroniques, qui nécessitent de développer des compétences se situant dans des champs disciplinaires très variés, parmi lesquels la médecine, l’éducation et la psychologie. De surcroît, les études de santé sont très cloisonnées, et malgré des appels itératifs à promouvoir la formation en interprofessionnalité — c’est-à-dire, en associant plusieurs filières de la santé au sein de dispositifs de formation communs —, ces initiatives sont quasiment inexistantes. La formation interprofessionnelle est pourtant une condition indispensable à la mise en œuvre d’une pratique interprofessionnelle de qualité (Vanier *et al.*, 2016), qui est nécessaire à la prise en soin des patients présentant une pathologie chronique.

II – OBJECTIF PRINCIPAL

Sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à l’éducation thérapeutique des patients, et favoriser chez eux l’adoption d’une posture éducative, dans le cadre d’un enseignement et d’un apprentissage interprofessionnel.

III - PROGRAMME

Intitulé	Nombre d'heures	Coordonnateur(s)
La conduite d'un entretien	2	Christelle SORDET (1), Renate ROUSSEL (2)
La communication	1	et Mariannick SITTLER (2)
La motivation au changement	2	Thierry PELACCIA (1)
Le raisonnement clinique	1	Claudine WERNERT et Muriel LHOUMOHA (3)
L'interprofessionnalité	1	
L'apprentissage et l'accompagnement des patients	2	Béatrice SCHOSSIG (4) et Sandrine MONNET (5)

(1) Faculté de médecine de Strasbourg

(2) Hôpitaux universitaires de Strasbourg

(3) IFSI

(4) IFMK (5) IRFE

Afin de permettre l'apprentissage d'un certain nombre de concepts chez les étudiants en médecine, qui ont déjà fait l'objet d'une formation dans les autres établissements, le programme sera complété de la façon suivante pour les intéressés :

Intitulé	Nombre d'heures	Coordonnateur(s)
Concepts de base de la communication	2	Christian KUNTZ (3)
Concepts de base liés à l'interprofessionnalité	2	Pierre FROEHLIG

Pour tous les étudiants, le dispositif est en outre complété par les séminaires suivants :

Intitulé	Nombre d'heures	Coordonnateur(s)
Accueil, présentation des objectifs d'apprentissage et des principes de fonctionnement	1	
Séance de mise en pratique de concepts appris dans les différents séminaires	2	Christelle SORDET et Thierry PELACCIA (1)
Séminaire de préparation du travail de restitution (cf. modalités d'évaluation)	4	
Séminaire de restitution	2	

Il y a donc au total 22 heures de séminaires en présentiel.

IV - REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ammirati, C., Gagnayre, R., & Amsallem, C. (2016). Préparer et animer une séance d'apprentissage d'un geste. In : Pelaccia, T. Comment [mieux] former et évaluer les étudiants en médecine et en sciences de la santé ? (pp. 229-248). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Brunstein, V., Pelaccia, T., Pottecher, T., & Tribby, E. (2016). Concevoir et évaluer une formation. In : Pelaccia, T. Comment [mieux] former et évaluer les étudiants en médecine et en sciences de la santé ? (pp. 89-106). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Fourcade N, & Franck von Lennep (2017). [Etat de santé de la Population en France - InVS - Santé publique France](#).

[OMS-Europe, Therapeutic Patient Education_ Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chonic Disease \(1998\)](#)

Parent, F., & Jouquan, J. (2016). Inscrire la formation dans le cadre d'une approche par compétences. In : Pelaccia, T. Comment [mieux] former et évaluer les étudiants en médecine et en sciences de la santé ? (pp. 107-124). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Parent, F., & Jouquan, J. (2015). Comment élaborer ou analyser un référentiel de compétences en santé ? Une clarification conceptuelle et méthodologique critique de l'approche par compétences. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Vanier, M.-C., Flora, L., & Lebel, P. (2016). Un professionnel de santé qui exerce en collaboration : la pratique collaborative en partenariat avec le patient. In : Pelaccia, T. Comment [mieux] former et évaluer les étudiants en médecine et en sciences de la santé ? (pp. 63-85). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

V - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation des apprentissages repose sur :

- la rédaction, par chaque 'étudiant et sur la base d'un travail en groupe pluriprofessionnel constitué au moins d'un étudiant de chaque filière, d'un rapport réflexif autour des apprentissages réalisés lors des différents séminaires (10 points)
- la présentation, par un groupe pluriprofessionnel constitué d'étudiants de chaque filière, d'un ou deux éléments qui les ont marqués dans leur apprentissage et qu'ils voudraient partager lors d'un séminaire de restitution au cours duquel seront invités les étudiants des différentes filières qui n'ont pas pu suivre le module optionnel (10 points).

L'évaluation du rapport et de la présentation se fera sur la base d'une grille critériée.

Une session de rattrapage sera organisée en septembre

VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Coordonnateurs :

Dr PELACCIA Thierry : pelaccia@unistra.fr

Dr SORDET Christelle : christelle.sordet@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Christian KUNTZ

Pierre FROEHLIG

Claudine WERNERT (3)

Muriel LHOU MOHA (3)

Béatrice SCHOSSIG (4)

Sandrine MONNET (5)

Renate ROUSSEL (2)

Mariannick SITTLER

(1) Faculté de médecine de Strasbourg

(2) Hôpitaux universitaires de Strasbourg

(3) IFSI

(4) IFMK

(5)

IRFE

**MODULE A OPTION "MO07 - DE MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE"
DFASM2 - 1er semestre**

Jeudi de 18h30 à 19h45 **13h45 de cours et 14h de Travaux Dirigés**

1er semestre : du 03.10.19 au 05.12.20

Amphithéâtre de la Clinique Psychiatrique

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de DFASM2 (éventuellement de DFASM1)
- Inscriptions maxima : 40 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. L'**entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PRINCIPAUX THEMES

1) Les cours magistraux (11 cours de 1h15)

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

2) Les travaux Dirigés (8 séances de 1h45)

Ils consistent en lectures de textes et en discussions de cas en petits groupes. Ils comportent un volume horaire de 17h30.

Ils sont **obligatoires**. Ils auront lieu aux dates fixées par le coordonnateur.

Les étudiants seront répartis en trois groupes.

Enseignantes : Dres KRAEMER Charlotte, WEISGERBER Cyrielle et CAUSIN Jean-Baptiste

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le **lundi 20 janvier 2020** après-midi (sous réserve)
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : l'épreuve comporte 1 QT à choisir parmi trois questions proposées
- La note finale de juin sera établie sur 20, comme suit :
 - examen écrit : 50% de la note
 - travaux dirigés : 50% de la note
- En septembre, à moins qu'il n'y ait eu excuse valable à l'examen écrit de juin, la note de T.D. ne compte plus. La cotation est faite par l'examen écrit uniquement.
- Cf. page 2, paragraphe II

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO07 - MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE**Coordonnateurs :**

Docteure Mme RIEGERT Myriam : myriam.riegert@chru-strasbourg.fr
 anais.maury@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeurs WEBER Jean-Christophe Pierre : jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr
 BERTSCHY Gilles : gilles.bertschy@chru-strasbourg.fr
 Docteurs AMARILLI Philippe* : philippe.amarilli@ch-epsan.fr
 CAUSIN Jean-Baptiste : jean-baptiste@chru-strasbourg.fr
 FREYMANN Jean-Richard : freymjr@wanadoo.fr
 RIEDLIN Guillaume : guillaume.riedlin@chru-strasbourg.fr
 LEMLER Daniel : dlemmer@noos.fr
 MORALI Marc : m.morali@orange.fr
 Mme NOUVIAIRE Stéphanie : dr.nouviaire@icloud.com
 Mme WEISGERBER Cyrielle : cyrielle.weisgerber@gmail.com

* : Centre Hospitalier Spécialisé de Brumath - 141, avenue de Strasbourg - 67170 Brumath

** : Faculté de Psychologie / Psychopathologie clinique - Uds - Strasbourg

**MODULE A OPTION "MO08 - « Apprendre à construire une réflexion éthique en inter
professionnalité dans le cadre de situations cliniques complexes »
(DFASM1 et DFASM2) / 1er semestre 2019-2020**

1er semestre : LUNDI de 13h00 à 15h30 (sur 4 séances successives)

(Dates à confirmer : les lundis (à vérifier avec l'enseignant responsable les dates des quatre séances) : lundis 18/11 – 02/12 / 09/12 et 16/12 (sous réserve)

(Attention : 1^{ère} séance : durant la période de révision de novembre)

Lieu : IFSI des Hôpitaux universitaires de Strasbourg

I - GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de DFASM2 (éventuellement de DFASM1)
- Inscriptions maximum : 30 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PROGRAMME DES COURS

Déroulement du module à option

Tous les étudiants inscrits participeront aux 4 séquences pédagogiques successives de moins de 3 heures (de 13h à 15h30, les lundis 18/11 – 02/12 / 09/12 et 16/12) à l'IFSI des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Planning des cours :

- **4 séquences d'enseignement (3h*4) et un travail personnel composant l'un des critères de validation (8h)**

En plénière :

- **2 Séminaires de 3h :**
- **Lundi 18/11/19 (S1)**
- **Lundi 02/12/19 (S2)**

En groupes restreints de 20 étudiants maximum issus des 3 filières de santé :

- Lundi 09/12/19 : TD sous forme de simulation appliquée à la pédagogie,
- Lundi 16/12/19 : Analyse sous forme de réflexion collaborative à partir de concepts, de limites, de difficultés évoquées ou rapportées par les étudiants.

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps) pour confirmation des dates ci-dessus

Au terme de ce module optionnel, l'étudiant aura atteint les objectifs pédagogiques suivants :

Développer une approche épistémologique :

- Appréhender la complexité, les limites du savoir, les limites de la vie
- Apprendre à construire sa propre réflexion éthique
- Apprendre à la confronter à l'opinion argumentée d'autres acteurs de santé afin de déboucher au terme d'un débat sur une décision médicale, ma plus respectueuse de la personne malade ou vulnérable.
 - Rencontrer et appréhender les champs professionnels des autres étudiants
 - Développer une culture de l'inter professionnalité et du travail en équipe au cours de la formation initiale en santé.

Ce module est conçu comme un enseignement intégré, interactif, inter et pluridisciplinaire reposant sur des outils pédagogiques novateurs (MIGG, simulation appliquée à la formation en santé, classe inversée).

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Session initiale au terme de l'enseignement du 1^{er} semestre
- Session de rattrapage au mois de septembre (si l'étudiant a été assidu au cours du 1^{er} semestre)
- Modalités :
 - Assiduité (présence à l'intégralité des 4 séquences d'enseignement) notée sur 8
 - Un rapport écrit (noté sur 12) **correspondant à un travail réflexif et d'écriture de 8 heures**) à rédiger et à rendre avant le 09 janvier 2020 (avant le 09 septembre 2020 pour la session de rattrapage) correspondant à un récit de situation complexe authentique (RSCA) et vécue par l'étudiant (emploi du « Je » au cours du récit), énonciation et analyse des questions émergeant de la situation, formulation de la problématique principale pour l'étudiant et des pistes de réponses.
- La validation des corrections s'effectuera par un jury après délibération.

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS – MO08 - Apprendre à construire une réflexion éthique en inter professionnalité

Coordonnateur :

Professeur Assoc. CALVEL Laurent¹

laurent.calvel@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Docteur	MANGIN Elisabeth ¹	elisabeth.mangin@chru-strasbourg.fr
Docteur	MOUNIER Geeta ¹	geeta.mounier@chru-strasbourg.fr
Docteur	LEGRAIN Véronique ^{2,8}	
Docteur	MATTELAER Xavier ²	
Docteur	FISCHER Davina ²	
M. TRENZ	Philippe ^{1,6}	philippe.trensz@chru-strasbourg.fr
Mme BARICAULT	²	Sophie s.baricault@ghsv.org
Mme BERTHIER	Sylvie ⁴	s.berthier@ghsv.org
Mme BRONNER	Annie ⁴	A.BRONNER@ghsv.org
Mme RUSCH	Caroline ²	c.rusch@ghsv.org
Mme CLADT	Claire ¹	Claire.CLADT@chru-strasbourg.fr
Mme JUNG	Adeline ¹	adeline.jung@chru-strasbourg.fr
Mme LETT	Agnès ⁸	soinspalliatifs.alsace.infco@gmail.com
LHOU MOHA	Muriel ³	muriel.lhoumoha@chru-strasbourg.fr
SPILL	Christine ³	christine.spill@chru-strasbourg.fr>
Mme THIEBAUT	Véronique ³	Veronique.THIEBAUT@chru-strasbourg.fr >
Mme VO DINH	Méline ¹	melaïne.vodinh@chru-strasbourg.fr
M. ZIMMERMANN	Benoît ⁷	benoit.zimmermann@chru-strasbourg.fr
Mme DODANE	Elisa ⁵	elisa.dodane@chru-strasbourg.fr
Mme GARCIA	Marie-Françoise ⁵	marie-francoise.garcia@chru-strasbourg.fr
Mme SCHOSSIG	Bénédicte	benedicte.schossig@chru-strasbourg.fr

¹: Service de soins d'Accompagnement, de soins de Support et de soins Palliatifs (SASP), Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

²: Service de soins palliatifs du Groupe Hospitalier Saint Vincent

³: IFSI des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

⁴: IFSI du Groupe Hospitalier Saint Vincent

⁵: IFMK des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

⁶: Service d'oncologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

⁷: Service d'hématologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

⁸: Réseau Alsacien de Soins Palliatifs

MODULE A OPTION "MO10 - ROLE DU MEDECIN GENERALISTE EN MATIERE DE PREVENTION" DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre

Lundi de **13h30 à 15h30** et de 14h00 à 16h00

24h de cours

1er semestre : du **28.10.19 au 02.12.20**

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module réservé aux étudiant(e)s de DFSAM1 et DFASM2
- Inscriptions : 40 à 60 étudiant(e)s au maximum
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PROGRAMME DES COURS (12 séances de 2h)

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - POLYCOPIE ET SEANCES DE TD

Un polycopié concernant "les données épidémiologiques", "le dépistage", "les critères d'efficacité et évaluation d'une action de prévention" sera remis lors ou après la 1ère séance.

Les séances seront conduites sous la forme de TD : analyse de documents de données épidémiologiques et de données statistiques ou d'argumentaires de campagnes de prévention ou de dépistage, avec pour objectif principal : identifier les éléments importants des données pour s'impliquer en tant que médecin généraliste dans les actions de prévention et de dépistage.

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Ce module fait partie de la liste **des six modules** à option dont l'un d'entre eux est à valider obligatoirement au plus tard à l'issue du DFASM3. Aucune dispense ne peut être accordée pour cette obligation (y compris les étudiants ayant validé un ou deux certificats de la MSBM) ou une U.E. de Master.
 - L'examen aura lieu le **jeudi 20 janvier 2019** après-midi (sous réserve)
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : examen écrit comportant 2 questions rédactionnelles
- Cf. page 2 paragraphe II

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO10 - ROLE DU MEDECIN DANS LA PREVENTION

Coordonnateur :

Prof. Associé Dr Phillipe GUILLOU

phillipe.guillou@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeur VELTEN Michel ° (2h) : michel.velten@medecine.u-strasbg.fr

Docteur Mme BERTHOU Anne (2h) : anne.berthou67@gmail.com

Mme DUMAS Claire (2h) : claire.dumas.breit@gmail.com

ROHMER Jean-Georges * (2h) : jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr

+ : 8, avenue André Malraux - 67400 Illkirch

++ : 43, rue Kléber - 68800 Thann

° : Laboratoire d'épidémiologie - Faculté de Médecine - 11 rue Humann

°° : Service de Médecine Interne et de Nutrition – HP / Clinique Psychiatrique - Hôpital Civil

**MODULE A OPTION "MO11 - ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE DE RHUMATOLOGIE"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

Lundi de 14h00 à 16h00

22 h de cours

1er semestre : du **28.10.19** au **02.10.20**

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module réservé aux étudiant(e)s de DFSAM1 et DFASM2
- Inscriptions : 40 à 60 étudiants (maximum)
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PROGRAMME DES COURS

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le **lundi 20 janvier 2020** après-midi (sous réserve)
- Session de rattrapage en septembre
- Modalités : examen oral devant un jury de 2 enseignants
- Cf. page 2 paragraphe II

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO011 - RHUMATOLOGIE

Coordonnateur :

Professeur SIBILIA Jean : Jean.Sibilia@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeurs GICQUEL Philippe : philippe.gicquel@chru-strasbourg.fr
 GOTTENBERG Jacques-Eric : jacques-eric.gottenberg@chru-strasbourg.fr
 tahous.sehili1@chru-strasbourg.fr
 Docteur(e)s CHATELUS Emmanuel° : emmanuel.chatelus@chru-strasbourg.fr
 HUCK François° : drfrancois.huck.rhu67@wanadoo.fr
 Mme Dre JAVIER Rose-Marie°° : Rose-marie.Javier@chru-strasbourg.fr
 KIEFFER Dominique° : dominiquekiewieffer@noos.fr
 MARTIN Jean-Claude° : Jean-claude.martin66@wanadoo.fr
 MEYER Raoul° : rameyer@noos.fr
 NIEDERBERGER Philippe° : phnieder@noos.fr
 RAHAL Nawal : nawal.rahal@chru-strasbourg.fr
 Mme Dre SORDET Christelle°° : Christelle.Sordet@chru-strasbourg.fr
 Mme Dre ZALOSZYC Ariane : ariane.zaloszyc@chru-strasbourg.fr

* : Service de Radiologie

** : Laboratoire d'Immunologie - Hôpital de Hautepierre

° : Rhumatologues libéraux

°° : Service de Rhumatologie - Hôpital de Hautepierre

+ : Service de Pédiatrie - Hôpital de Hautepierre

**MODULE A OPTION "MO12 - TRANSPLANTATION
ET ORGANES ARTIFICIELS"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

ENSEIGNE EN 2019-2020

Mardi de 18h30 à 20h30 (24h de cours)

1er semestre : du **01.10.19** au **03.12.20**

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2
- Inscriptions minima : 10 étudiant(e)s
- Inscriptions maxima : 40 à 60 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**
- L'inscription permet d'assister à des transplantations et de participer aux réunions du service.

II - PROGRAMME DES COURS

L'enseignement de ce module à option est dispensé **tous les deux ans. Il sera enseigné en 2019-2020. Il ne sera pas enseigné durant l'année 2020-2021.**

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le **lundi 20 janvier 2020** après-midi (sous réserve)
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : 3 QRC de 20 minutes chacune
- Session de rattrapage en **septembre** : examen oral devant deux enseignants successifs
- Cf. page 2, paragraphe II

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO12 - TRANSPLANTATION

Coordonnateur :

Professeur WOLF Philippe

Philippe.Wolf@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeur(s) :

BACHELLIER Philippe

philippe.bachellier@chru-strasbourg.fr

BOURCIER Tristan

Tristan.Bourcier@chru-strasbourg.fr

CASTELAIN Vincent

vincent.castelain@chru-strasbourg.fr

Mme CHENARD-NEU Marie-Pierre
 DOFFOEL Michel
 FISCHBACH Michel
 Mme KESSLER Laurence
 MASSARD Gilbert
 MAZZUCOTELLI Jean-Philippe
 MOULIN Bruno
 POTTECHER Julien
 VEILLON Francis

Marie-Pierre.Chenard@chru-strasbourg.fr
 Michel.Doffoel@chru-strasbourg.fr
 Michel.Fischbach@chru-strasbourg.fr
 Laurence.Kessler@chru-strasbourg.fr
 Gilbert.Massard@chru-strasbourg.fr
 Jean-Philippe.Mazzucotelli@chru-strasbourg.fr
 Bruno.Moulin@chru-strasbourg.fr
 julien.pottecher@chru-strasbourg.fr
 Francis.Veillon@chru-strasbourg.fr

Docteur(e)s :

Mme Dre ALENABI Farideh
 Mme BRAUN-PARVEZ Laura
 DI MARCO Antonio
 ELLERO Bernard (Chir. Transplant. - HP)
 EPAILLY Eric (Chir.Cardio-vasc. - HC)
 HANAU Daniel
 KRUMMEL Thierry
 LIOURE Bruno (Onco-Hémato. - HP)
 LUTUN Philippe (Réa. Méd. - HP)
 Mme PARISSIADIS Anne (1)
 Mme TOURNE Sylvie (2)
 Mme WOHL-JAEGLE M.-Lorraine
 (Chir.Transpl.-HP)

farideh.alenabi@ch-colmar.fr
 laura.braun-parvez@chru-strasbourg.fr
 antonio.di.marco@chru-strasbourg.fr
 Bernard.Ellero@chru-strasbourg.fr
 Eric.Epailly@chru-strasbourg.fr
 Daniel.Hanau@efs-alsace.fr
 thierry.krummel@chru-strasbourg.fr
 Bruno.Lioure@chru-strasbourg.fr
 Philippe.Lutun@chru-strasbourg.fr
 Anne.Parissiadis@efs.sante.fr
 sylvie.tourne@efs.sante.fr
 Marie-lorraine.Woehl@chru-strasbourg.fr

* Service de Néphrologie - Hôpital de Colmar
 (1) E.F.S. - 10, rue Spielmann - 67000 Strasbourg
 (2) PhD et MCU d'Immunologie - Université de Tours

**MODULE A OPTION "MO16 - CHIRURGIE PLASTIQUE ET MAXILLO-FACIALE"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

ENSEIGNE EN 2019-2020

Lundi de 14h à 16h 24 heures de cours

Mardi de 18h30 à 20h30

1er semestre : du 31.10.19 au 02.12.20

(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module ouvert aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2
- Inscriptions maxima : 40 à 60 étudiant(e)s - Inscriptions minima : 15 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PROGRAMME DES COURS

L'enseignement de ce module à option est dispensé **tous les deux ans. Il sera enseigné en 2019-2020. Il ne sera pas enseigné durant l'année 2020-2021.**

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le **lundi 20 janvier 2020** après-midi (sous réserve)
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : 1 cas clinique (20 mn) noté sur 8 et 2 QRC (de 20 mn chacune) notées sur 12
- Cf. page 2, paragraphe 1 : " Validation obligatoire "

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO16 - CHIRURGIE PLASTIQUE**Coordonnatrice :**

Pre RODIER-BRUANT Catherine Catherine.Bruant-Rodier@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Pre MATHELIN Carole Carole.Mathelin@chru-strasbourg.fr

Dr BARATTE Alexandre alexandre.baratte@chru-strasbourg.fr

Dr BODIN Frédéric Frederic.Bodin@chru-strasbourg.fr

Mme Dre DISSAUX Caroline caroline.dissaux@chru-strasbourg.fr

Dr LUTZ Jean-Christophe jean-christophe.lutz@chru-strasbourg.fr

Dr ROBERT Emeric emeric.robert@chru-strasbourg.fr

Dr SEIGLE-MURANDI Frédéric frederic.seigle-murandi@chru-strasbourg.fr

Mme CARDOT Adeline adeline.cardot@chru-strasbourg.fr

Mme CAMMISAR Murielle murielle.cammisar@chru-strasbourg.fr

* Service de Stomatologie et chirurgie réparatrice - Hôpital Civil

° Service de gynéco-obstétrique et maternité - Hôpital de Hautepierre

**MO18 -MODULE A OPTION "IMMUNOPATHOLOGIE
(Immunologie translationnelle : données humaines-modèles animaux)
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

Lundi de 14h00 à 16h00

22h de cours

1er semestre : du **02.10.19 au 06.01.20**

-(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module réservé aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2
- Inscription : 40 à 60 étudiant(e)s
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotions réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. **L'entrée dans la salle s'effectuera par petits groupes de 5 étudiants.**

II - PROGRAMME DES COURS

Cet enseignement a pour but de rappeler des bases en immunologie fondamentale ou translationnelle, et d'éclairer des situations cliniques de dysimmunité (maladies autoimmunes, déficits immunitaires primitifs ou secondaires, inflammation vasculaire) ainsi que certains nouveaux traitements (ciblés, biothérapie) à partir de modèles physiopathologiques

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu le **lundi 20 janvier 2020** après-midi (sous réserve)
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 1h00 de composition
- Modalités : examen écrit comportant :
 - 10 QCM de 20 mn et 2 QRC de 20mn chacune

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO18 - Immunologie translationnelle : données humaines – Modèles Animaux

Coordonnateur :

Professeur KORGANOW Anne-Sophie°: korganow@unistra.fr + sylvie.agenais@chru-strasbourg.fr

– Immunologie-Clinique

Collaborateurs :

Professeur ARNAUD Laurent	larnaud@unistra.fr - Rhumatologie
Professeur CAILLARD Sophie	sophie.caillard@unistra.fr - Néphrologie
Professeur DE SEZE Jérôme	j.deseze@unistra.fr - Neurologie
Professeur GOTTENBERG Jacques-Eric	je.gottenberg@unistra.fr + tahous.sehili1@chru-strasbourg.fr
Docteur GUFFROY Aurélien	f.gros@ibmc-cnrs.unistra.fr - Immunologie
Docteur JUNG Sophie	s.jung@unistra.fr - Immunologie
Docteur LENORMAND Cédric	c.lenormand@unistra.fr - Dermatologie
Docteur LIOURE Bruno	bruno.lioure@chru-strasbourg.fr - Hématologie
Professeur MARTIN Thierry	thierry.martin@chru-strasbourg.fr - Immunologie-clinique
Docteur MEYER Alain	alain.meyer1@chru-strasbourg.fr - Rhumatologie
Professeur MOULIN Bruno	moulin@unistra.fr - Néphrologie
Docteur RADOSAVLJEVIC Mirjana	mirjana@unistra.fr - Immunologie
Professeur SIBILIA Jean	jean.sibilia@unistra.fr - Rhumatologie
Professeur SOULAS-SPRAUEL Pauline	pauline.soulas@ibmc-cnrs.unistra.fr - Immunologie
Professeur STEPHAN Dominique	stephan@unistra.fr - Vasculaire

- + : Institut de Bactériologie
- ° : Institut d'Immunopathologie - Faculté
- ** : Institut de Pharmacologie
- ++ : Institut de Physiologie
- *** : Service de médecine nucléaire - Hôpital de Hautepierre
- ooo : Laboratoire de Biologie de la Reproduction - SIHCUS
- oo : Service de Transplantation - Hôpital de Hautepierre

**MODULE A OPTION "MO25 - PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES ET
EXPLORATIONS FONCTIONNELLES"
DFASM1 et DFASM2 - 1er semestre**

Lundi de 14h00 à 16h00 ou Mardi de 18h30 à 20h30

22h de cours

1er semestre : du 29.10.19 au 03.12.20

-(Pour la salle consultez les emplois du temps sur l'ENT)

I - GENERALITES

- Module réservé aux étudiant(e)s de DFASM1 et DFASM2
- Inscriptions : 40 à 60 (maximum) et 8 (minimum)
- Modalités d'inscription : **participation obligatoire au choix** du module optionnel pour le 1er semestre qui se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019, à 09h00 en salle 212 du Forum**, pour les deux promotio ns réunies (DFASM1 et DFASM2). Les étudiant(e)s seront classé(e)s alphabétiquement en une liste unique et l'on procédera au tirage au sort de la lettre et du sens de l'ordre d'appel : cf. paragraphe III, 3 en page 3. L'**entrée dans la salle** s'effectuera par **petits groupes de 5 étudiants**.
- L'enseignement est centré sur l'utilisation des examens complémentaires en neurologie clinique.

II - PROGRAMME DES COURS

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen aura lieu (précisé ultérieurement)
- Session de rattrapage en septembre
- Durée : 0h20 de composition
- Examen écrit comportant : 15 QCM, notées sur 10
- Cf. page 2 paragraphe II

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MO25 - PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES

Coordonnateurs :

Professeur BOURGIN Patrice : pbourgin@unistra.fr
patrice.bourgin@chru-strasbourg
secrétariat : anne.issele@chru-strasbourg.fr

Docteure RUPPERT Elisabeth : elisabeth.ruppert@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeur(e)s ANHEIM Mathieu : mathieu.enheim@chru-strasbourg.fr
de SEZE Jérôme° : jerome.de.seze@chru-strasbourg.fr
DIETEMANN Jean-louis : jean-louis.dietemann@chru-strasbourg.fr
HIRSCH Edouard : Edouard.Hirsch@chru-strasbourg.fr
KREMER Stéphane°° : stephane.kremer@chru-strasbourg.fr

	MARESCAUX Christian°	: christian.marescaux@chru-strasbourg.fr
	NAMER Izzie-Jacques	: Izzie.Jacques.NAMER@chru-strasbourg.fr
	Mme TRANCHANT Christine°	: christine.tranchant@chru-strasbourg.fr
Docteur(e)s	BLANC Frédéric	: frederic.blanc@chru-strasbourg.fr
	CHANSON Jean-Baptiste	: jean-baptiste.chanson@chru-strasbourg.fr
	CRETIN Benjamin*	: benjamin.cretin@chru-strasbourg.fr
	ECHANIZ-LAGUNA Yon Andoni*	: andoni.echaniz-laguna@chru-strasbourg.fr
		y.echanizlaguna@unistra.fr
	Mme FLEURY Marie-Céline°	: Marie-celine.Fleury@chru-strasbourg.fr
	KREMER Laurent Daniel °	: laurentdaniel.kremer@chru-strasbourg.fr
	Mme LAUER Valérie°	: valerie.lauer@chru-strasbourg.fr
	Mme MUTSCHLER-NEWAR Véronique°	: veronique.mutschler@chru-strasbourg.fr
	Mme VALENTI Marie-Paola°	: mapival@wanadoo.fr
	Mme WOLFF Valérie°	: valerie.wolff@chru-strasbourg.fr

* : Institut de Physiologie - Faculté de Médecine

° : Service de Neurologie - HC

°° : Service de Radiologie II – HP

**MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES
POUR LES MODULES A OPTION
ANNEE 2019/2020**

Approuvées par le Conseil de la Faculté du 9 juillet 2015 et le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg de septembre 2015.

1 - Généralités

a) Les modules à option sont enseignés pour les étudiant(e)s inscrit(e)s en 4ème et 5ème années, au 1er ou au 2ème semestre.

Les examens de la première session ont lieu dès la fin de l'enseignement en janvier ou en juin. Ceux de la deuxième session auront lieu en septembre.

Tout(e) étudiant(e) inscrits en DFASM1 à partir d'octobre 2013 **doit avoir validé** à l'issue du deuxième cycle des études médicales **TROIS modules à option**. Le choix du module s'exprime en début de semestre.

b) Pour être déclaré(e) admis(e), l'étudiant(e) doit obtenir une note moyenne au moins égale à 10/20 dans le module à option choisi.

Il n'y a pas de note éliminatoire à l'intérieur des modules à option sauf cas particulier.

Les étudiant(e)s **n'ayant pas validé** le module à option à l'issue de la 2ème session (en septembre), devront **reformuler** leur choix l'année suivante : le choix est annuel et il est possible de choisir un nouveau module à option l'année suivante.

2 - Pour les étudiants du nouveau régime (DFASM1 à partir d'octobre 2013)

A compter d'octobre 2013, les étudiants inscrits en DFASM1 (nouveaux et redoublants) doivent valider, **trois** modules à option en 4ème et 5ème années d'études.

La validation de ces trois modules à choix entre dans le parcours personnalisé des étudiants.

L'étudiant(e) doit en faire la demande avant le 15 juin en produisant le certificat de validation de l'UE concernée.

3 - Modalités de validation

a) Equivalence des modules à option

L'équivalence des modules à option est accordée aux étudiant(e)s :

- ayant validé une **Unité d'Enseignement (U.E.) de Master** donnant droit à 3 crédits ECTS au moins (hors stage de laboratoire, langue et compte-tenu bibliographique)
- ayant effectué les fonctions de **moniteurs de TP** de sciences fondamentales en 4ème ou 5ème années, sur présentation d'une attestation d'exercice fait délivrée par le responsable en fin d'année universitaire, à la mi-mai.

b) Dispense du module à option pour séjour à l'étranger

Elle est accordée aux étudiants accomplissant un séjour d'études à l'étranger : ils seront dispensés de la validation d'un module à option correspondant au nombre de semestre(s) d'extériorisation.

c) Modules à option obligatoires

Au cours de leur deuxième cycle les étudiant(e)s devront valider les **enseignements optionnels obligatoires** enseignés à Strasbourg :

- **E04B** - pharmacologie clinique (au 2ème semestre de DFASM2),
- **01B** - médecine sociale (au 1er semestre de DFASM2)
- **E01** - C2i-2ème niveau "Métiers de santé" (Certificat informatique et internet) au 2ème semestre de DFASM1, pour les étudiants inscrits en **DFASM1** à compter de 2007/2008.

Ces deux/trois modules étant **obligatoires**, ils ne peuvent donner lieu à aucun régime de dispense ou d'équivalence quels qu'en soient les motifs.

d) Equivalence des modules à option

L'équivalence des modules à option est accordée aux étudiant(e)s :

- ayant validé une **Unité d'Enseignement (U.E.) de Master** donnant droit à 3 crédits ECTS au moins (hors stage de laboratoire, langue et compte-tenu bibliographique) : une telle U.E. donne lieu au maximum à l'équivalence de deux modules à option : cf. limite au dernier alinéa du 2, c.
- ayant effectué les fonctions de **moniteurs de TP** de sciences fondamentales en 4ème ou 5ème années, sur présentation d'une attestation d'exercice fait délivrée par le responsable en fin d'année universitaire, à la mi-mai.

e) Dispense du module à option pour séjour à l'étranger

Elle est accordée aux étudiants accomplissant un séjour d'études à l'étranger : ils seront dispensés de la validation d'un ou de deux module(s) à option correspondant au nombre de semestre(s) d'extériorisation, à l'exception des modules obligatoires précisés au paragraphe 2,c. La dispense ne pourra donc porter sur le module à option prévu au paragraphe 2, a ,2ème alinéa.

f) Limite du régime d'équivalence ou de dispense

Les régimes d'équivalence ne peuvent donner la dispense de l'un des modules obligatoires prévu au paragraphe **2,a** et des deux/trois enseignements exigés au paragraphe **2,c**. Cette disposition s'applique aux étudiant(e)s ayant validé une **U.E. de Master** d'au moins 3 crédits ECTS : dans ce cas ils(elles) ne pourront obtenir l'équivalence que de trois modules à option et devront valider l'un des modules de la liste 2a ci-dessus et les enseignements E04B et 01B.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DISPENSE DE LA VALIDATION DU MODULE A OPTION

Le formulaire de dispense « en annexe » sur le site, doit être remis au Bureau N°5 du Service de la Scolarité **avant le 20 septembre 2019**, par les candidats qui souhaitent obtenir la dispense d'un module à option en :

- validant une UE d'un master (au moins 3 ECTS) (hors stage ou compte rendu bibliographique, etc)
- affectuant un monitorat de TP.

A l'issue de l'année et **avant la fin juin 2020**, ces candidats **devront présenter au bureau n°5, le(les) justificatifs** pour l'année universitaire en cours : soit :

- l'attestation de réussite à l'UE postulée
- ou le certificat de monitorat établi par le responsable de la discipline.

En l'absence de cette attestation ou du certificat, la dispense ne pourra pas être accordée, puisque cela ne se fait pas de façon automatique.

■ **1er SEMESTRE : DFASM1 et DFASM2 / MODULES A OPTION (2019-2020)**

EXAMEN : le LUNDI 20 JANVIER 2020 (sous réserve), cf l'ENT (emplois du temps)

N°	MODULE A OPTION	1ère session (MAI) et 2ème session (SEPTEMBRE)	
		Durée	Modalités d'examen
MO01	ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE	1h00 + Oral	- Question tirée au sort (s/20) - Qualité de la dissection + Oral (s/20)
MO02	ALCOOLOGIE ET PRINCIPALES ADDICTIONS ASSOCIEES (D) (E)	1h00	- 10 QROL
MO03	ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE	1h00 + Oral	- 20 QCM, notées sur 4 - 2 Questions rédactionnelles à partir de cas clinique sur 6 - devant 2 examinateurs (sur 10)
MO04	CINEMA - LITTERATURE ET MEDECINE II : Sciences, médecine et société	-	- Assiduité obligatoire aux cours pour se présenter aux 2 sessions - 1ère et 2ème sessions : - Remise d'un mémoire : - le 08 mars 2016 - ou le 1er septembre 2016
MO05	POSTURE EDUCATIVE : Contribuer à éduquer les patients tout en les soignant (F)	Oral	- Assiduité obligatoire aux cours pour se présenter aux 2 sessions - 1ère session et 2ème session : - Remise d'un rapport : avant le 15 janvier de l'année d'enseignement (sur 10) - Oral de présentation du rapport (en janvier) (sur 10)
MO07	MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE	TD 1h00	- Contrôle continu des TD (sur 10) (C) - 1 QT sur 3 questions aux choix (sur 10) (C)
MO08	REFLEXION ETHIQUE EN INTER PROFESSIONNALITE : Apprendre à construire une réflexion éthique en inter professionnalité dans le cadre de situations cliniques complexes (F)		- Assiduité obligatoire aux cours pour se présenter aux 2 sessions (noté sur 8/20) - 1ère session et 2ème session : - Remise d'un rapport correspondant à la première partie d'un RSCA (noté sur 12/20) - à remettre à l'enseignant responsable avant le 09 janvier 2020 - idem pour la 2 ^e session avant le 09 septembre 2020

MO10	ROLE DU MEDECIN GENERALISTE EN MATIERE DE PREVENTION	1h00	- 2 questions rédactionnelles de 30 mn chacune
MO11	RHUMATOLOGIE	Oral	- Entretien de 15 mn avec 2 enseignants
MO12	TRANSPLANTATION ET ORGANES ARTIFICIELS (D) (F)	1h00	- En juin : 3 QRC de 20 mn - En septembre : oral devant 2 enseignants successifs
MO16	CHIRURGIE PLASTIQUE ET MAXILLO-FACIALE (D) (F)	1h00	- 1 cas clinique de 20 mn (sur 8) - 2 QRC de 20 mn chacune (sur 12)
MO18	IMMUNOLOGIE TRANSLATIONNELLE : DONNEES HUMAINES-MODELES ANIMAUX	1h00	- 10 QCM (20 mn) et 2 QRC de 20 mn chacune
MO25	PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	0h20	- 15 QCM

(C) La note éliminatoire est inférieure à 6

En septembre, à moins qu'il n'y ait eu une excuse valable à l'examen écrit de juin, la note de T.D. ne compte plus. La notation est faite par l'examen uniquement : la note définitive est fixée sur 20.

(D) Ce module est enseigné une année sur deux

(E) Ce module ne sera pas enseigné en 2019-2020

(F) Ce module sera enseigné en 2019/2020

■ **2ème SEMESTRE : DFASM1 et DFASM2 / MODULES A OPTION (2019-2020)**

EXAMEN : le VENDREDI 16 MAI 2020 (sous réserve), cf l'ENT (emplois du temps)

N°	MODULE A OPTION	1ère session (MAI) et 2ème session (SEPTEMBRE)	
		Durée	Modalités d'examen
MO14	ANTIOBIOTHERAPIE PRATIQUE	1h00	- 2 QRC de 10 mn chacune (s/08) - 2 Dossiers de 20 mn chacun (s/12)
MO15	APPROCHE NEUROBIOLOGIQUE DES TROUBLES MENTAUX	1h00	- Examen écrit se référant au cours, éventuellement sous forme de questions portant sur un bref article de synthèse en français ou en anglais (1)
MO06	HISTOIRE DE LA MEDECINE "Médecine, santé, société : histoire et enjeux"	1h00	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle connaissance comprend : <ul style="list-style-type: none"> - l'assiduité aux cours requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen - présentation d'un mémoire en rapport avec le contenu du cours à remettre avant le 26 mai 2017 • Septembre : remise du mémoire pour le 1er septembre
MO17	MEDECINE INTERNE (Enseignement complémentaire)	1h30	<ul style="list-style-type: none"> - En juin : - Assiduité aux cours calculée proportionnellement sur la présence aux 24h CM (sur 4) - 2 cas cliniques évaluant la démarche diagnostique de l'étudiant(e) (sur 16) - Septembre : 2 cas clinique (sur 20)
MO21	STRATEGIE DES EXAMENS DE LABORATOIRE	1h00	- 4 dossiers cliniques (= cas clinique avec questions courtes) à commenter, de 15mn chacun En septembre : examen oral devant 2 enseignants successivement
MO22	SERVICE DE SANTE DES ARMEES (cadre spécifique d'exercice professionnel)	1h00	- Ecrit : 2 QT de 30 mn chacune - Septembre : Examen oral devant 1 examinateur
MO23	CLINIQUE ET GENETIQUE DES PATHOLOGIES DU DEVELOPPEMENT (E)	1h00	- 2 QT de 30 mn chacune
MO26	C2i-Niveau 2 "Métiers de la santé" uniquement pour DFGSM3	DFGSM 3	Cf. fascicule de DFGSM3
MO24	SANTE ET MIGRATIONS	./.	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère session : <ul style="list-style-type: none"> - assiduité aux 23h CM (sur 8) - mémoire / 7-10 pages (sur 12) • 2ème session : <ul style="list-style-type: none"> - rédaction de mémoire / 7-10 pages (sur 12)

			- soutenance de mémoire (sur 8)
MO27	MEDECINES COMPLEMENTAIRES ET LEUR PLACE DANS LA PRATIQUE MEDICALE	1h00	- Assiduité obligatoire - 3 QRC de 20 mn chacune septembre : oral devant un enseignant
MO28	APPLICATION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE A LA SANTE	1h00	- Assiduité obligatoire requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen - 4 QRC de 15 mn chacune
MO29	APPRENTISSAGE DES BASES CHIRURGICALES PAR L'E-LEARNING ET LA SIMULATION		- 1ère session (mai) : - Contrôle continu : - En ligne (e-learning) pour chacune des 12 séances ramenés à une note sur 15 : 75% de la note finale (5 QCM : notés sur 5 : durée : 0h10 mn) et durant les TP de simulation : (évaluation pratique : notée sur 15, d'une durée de 20 minutes ?) - Examen final: Pratique sur modèle animal, noté sur 5 (25% de la note globale) - Session de septembre : - 20 QCM notés sur 5 (durée 40 min) et simulation (durée : 30 mn) : notée sur 15
MO30	MEDECINE ET MEDITATION : RELATION A SOI ET RELATION A L'AUTRE	1h00	- 1ère session (mai) : - l'assiduité aux cours requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen Ecrit : 1 Question traditionnelle d'1 heure - Session de septembre : Examen oral devant 1 examinateur
MO31	ENGAGEMENT BENEVOLE EN ASSOCIATION OU INSTITUTION ANNEXE (F)	1h00	1ère session (mai) : - Assiduité aux 12 heures de cours (début septembre) requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen (VA/Non VA) - Présentation d'un Bilan d'activité (VA/Non VA) • Session de Septembre : Présence aux cours obligatoire (début septembre) - Remise d'un travail personnel, (selon les modalités à préciser par le coordinateur du module en fonction du projet de l'étudiant) (VA/Non VA)

(1)- Dans le cas d'un article en anglais, celui-ci aura été présenté en cours au préalable.

(C) La note éliminatoire est inférieure à 6

En septembre, à moins qu'il n'y ait eu une excuse valable à l'examen écrit de juin, la note de T.D. ne compte plus. La notation est faite par l'examen uniquement : la note définitive est fixée sur 20.

(D) Ce module est enseigné une année sur deux

(E) Ce module ne sera pas enseigné en 2019-2020

(F) Ce module sera enseigné en 2019/2020

FACULTE DE MEDECINE - 4, rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX

Cette plaquette est mise en ligne sur le site de la Faculté de Médecine
<http://med.unistra.fr>

- * **Doyen de la Faculté de Médecine**
Professeur Jean SIBILIA

- * **Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle**
Professeur Izzie-Jacques NAMER
Service de Médecine Nucléaire - Hôpital de Hautepierre

- * **Président de la Commission de l'Enseignement et des Stages**
Professeur Bruno MOULIN
Service de Néphrologie / NHC
Courriel : bruno.moulin@chru-strasbourg.fr

Responsable Administratif

Monsieur Samuel BITSCH
Courriel : s.bitsch@unistra.fr

Responsable Administratif 'adjoite'

Madame Cléopé DE TURCKHEIM
Téléphone : 03 68 85 35 13
Courriel : c.deturckheim@unistra.fr

Cheffe du Service de la Scolarité

Madame Carole ROOS
Téléphone : 03 68 85 34 84
Courriel : carole.roos@unistra.fr

Mise à jour du fascicule

Madame Carole ROOS